



**Monsieur le Préfet du Rhône
Préfecture du Rhône
106 rue Pierre Corneille
69003 LYON**

Monsieur le Préfet,

En cette rentrée scolaire, les écoles, les collèges et les lycées du Rhône nous font part de leur vive inquiétude suite à l'annonce de la suppression de nombreux contrats aidés (aide à la direction d'école, AED...).

Nos organisations dénoncent depuis de nombreuses années la précarité à laquelle sont soumis des personnels pourtant essentiels au bon fonctionnement de l'École dans la réalisation des tâches administratives extrêmement conséquentes, pour l'accompagnement des élèves les plus en contrainte ou en handicap, mais aussi pour assurer la sécurité des écoles, des collèges et des lycées.

Nos organisations syndicales dénoncent fermement ces suppressions, exigent le maintien et le retour de ces personnels sur des emplois publics, et demandent qu'ils bénéficient d'une formation qualifiante dans la perspective d'une titularisation. Dans le même temps, nous demandons que les dotations des vies scolaires soient compensées grâce à des postes d'AED et que toutes les écoles bénéficient d'une aide administrative gagée sur des emplois pérennes.

C'est principalement sur ce dernier point que nous souhaitons vous alerter au plus vite. Alors que l'an dernier, la priorité était axée sur la mise en place des Plans Particuliers de Mise en Sécurité, avec une inquiétude toute particulière sur le volet « intrusion / attentat », nous ne comprendrions pas que les dispositifs prévus par les équipes soient tout à coup à revoir en l'absence de ces personnels.

La sécurité de nos établissements scolaires doit rester une priorité absolue. Sans ces personnels, c'est tout leur fonctionnement qui se trouvera dégradé et la sécurité de l'ensemble du public qu'ils accueillent qui ne pourra pas être assurée de façon satisfaisante.

Nous sollicitons un rendez-vous pour pouvoir aborder avec vous cette problématique.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos respectueuses salutations.